

## Objectifs de la formation

- Les **autotests** sont des dispositifs médicaux utilisés par l'Homme à des fins de diagnostic, de prévention ou de contrôle de certaines pathologies ou états physiologiques. Leur évolution à travers les époques montre combien l'individu s'est toujours préoccupé de sa santé.

De nos jours, l'Homme réclame de la simplicité, de la rapidité, de la sécurité et de la qualité dans ses soins. Il se tourne alors, en cas de pathologies bénignes, vers une automédication responsable. L'automédication est dite responsable lorsqu'un patient traite certains de ses symptômes bénins grâce à des médicaments accessibles sans ordonnance, dans les conditions d'usage indiquées et avec le conseil du pharmacien.

L'Homme qui s'automédique devient alors un patient acteur de sa santé.

Les autotests, permettent au grand public de réaliser lui-même un pré-diagnostic et d'effectuer des mesures d'autosurveillance. Ils doivent cependant être considérés comme des outils de prévention et de dépistage avec un niveau de sensibilité moindre que ceux réalisés en laboratoire.

- Les **TROD** pratiqués par des professionnels de santé, notamment les pharmaciens, ont pour but d'éviter les erreurs de diagnostic et de diminuer l'utilisation inconsidérée de médicaments inappropriés pour certaines pathologies (antibiotiques dans les atteintes virales par exemple).

La **vigilance et les conseils du pharmacien** sont déterminants afin d'obtenir de bonnes réalisations, interprétation et démarche à entreprendre suite aux résultats.

C'est pourquoi la Haute Autorité de santé (HAS), à la demande de la Direction Générale de la Santé (DGS), émet des recommandations sur la place des tests rapides d'orientation diagnostiques (TROD) dans la **stratégie de dépistage**.

Ainsi, compte tenu de leurs performances et des avantages présentés par les TROD (utilisation simple, rapidité du résultat, acceptabilité, absence de prélèvement veineux initial, utilisation dans un cadre délocalisé), la HAS positionne les TROD comme une offre de dépistage complémentaire intéressante pour permettre de proposer le dépistage, dans un cadre médicalisé et non médicalisé, à certains individus que les structures habituelles de dépistage n'arrivent pas actuellement à rejoindre. Ainsi, l'arrêté du 1er août 2016 paru au J.O le 5 août 2016 autorise la réalisation de trois types de tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) et d'évaluation par les pharmaciens d'officine :

- le **test capillaire d'évaluation de la glycémie**, destiné au repérage d'une glycémie anormale dans le cadre d'une campagne de prévention du diabète ;
- le **TROD oropharyngé des angines** à streptocoque A, visant l'orientation diagnostique en faveur d'une angine bactérienne ;
- le **TROD oropharyngé de la grippe**, permettant l'orientation diagnostique en faveur d'une grippe.

Les TROD constituent des éléments d'orientation diagnostique sans se substituer au diagnostic réalisé au moyen d'un examen de biologie médicale.

C'est pourquoi, la formation sur les TROD et les autotests devient indispensable aux pharmaciens afin d'inclure cette méthodologie dans leur pratique professionnelle .

Le but de cette formation sera donc d'apprendre aux pharmaciens les mécanismes d'action, les méthodologies d'utilisation des **TROD et autotests** ainsi que les limites diagnostic de ceux-ci.

Cette formation permettra aux pharmaciens d'accompagner le patient, de lui expliquer les enjeux de ce choix ainsi que les limites de ces diagnostics et éventuellement l'orienter vers une consultation médicale.

Cette formation permettra au pharmacien d'intégrer l'utilisation des TROD à ses pratiques officinales dans un but de simplification du parcours de soin pour le patient, en sachant que les TROD sont des Dispositifs Médicaux de Diagnostic In Vitro (DMDIV) destiné à être réalisé par un professionnel de santé (articles L. 5221-1 et L. 6211-3 du CSP).

### **Objectifs pédagogiques :**

L'objectif pédagogique sera de permettre au pharmacien d'aborder l'entretien du patient avec professionnalisme, de savoir réaliser les tests en sachant :

- Comment expliquer au patient l'objectif du test en fonction de la pathologie (par exemple, physiopathologie de l'angine)
- Comment expliquer au patient l'intérêt du test pour l'amélioration de la prise en charge
- Comment procéder au recensement des informations permettant de justifier l'utilisation du test
- Comment utiliser au mieux les documents mis à disposition (notices des tests)
- Vérification de la connaissance des tests par le patient
  - Points à aborder lors de l'entretien « conseil » avec le patient avant d'utiliser le test et vérification de l'adhésion patient
- Être capable de réaliser les tests
- Être capable d'en interpréter le résultat (reconnaître une angine bactérienne)
- Intégrer cette mission dans le parcours de soin du patient
- Renforcer la coopération avec le médecin traitant

### **Descriptif de la formation :**

- 1) Accueil
- 2) Test de connaissances début de séance
- 3) Définition des dispositifs médicaux in vitro
- 4) marquage de conformité CE
- 5) Historique
- 6) Matériel et fonctionnement des tests (immuno-chromatographie, méthode enzymatique, réaction chimique)
- 7) tests oro-pharyngés et nasopharyngés :
  - la grippe (définition, épidémiologie, anatomie, sémiologie, fonctionnement du test, traitement, conseils)
  - l'angine :

**Partie 1 :** Rappels sur l'antibiorésistance et le risque majeur qu'elle fait porter sur la santé publique.

**Partie 2 :** Les principales plaintes ORL et la manière de les prendre en charge à l'officine.

**Partie 3 :** Communication sur les pathologies ORL courantes dans le cadre du bon/juste usage des antibiotiques et de la lutte contre l'antibiorésistance.

**Partie 4 :** Organiser la réalisation du TROD angine en pharmacie :

- Décrire/Mettre en place le protocole de réalisation du TROD angine par le pharmacien.
- Repérer tout problème physique, psychique ou cognitif qui nécessiterait d'orienter vers le médecin traitant.
- Décrire l'organisation de la pièce où va être réalisé le TROD angine.
- Décrire le matériel nécessaire à la réalisation du test (lampe, abaisse-langue, etc).
- Savoir appliquer les précautions standard d'hygiène.

- Utiliser les outils élaborés par le groupe d'experts « antibiorésistance-TROD Angine » pour accompagner le pharmacien au bon recueil des informations dans le cadre de la réalisation du TROD angine en pharmacie.

**Partie 5 :** Accueil de la personne et réalisation du TROD angine :

- Accueil et vérifications.
- Réalisation du TROD angine par les pharmaciens.
- Prendre en charge le patient en fonction du résultat du TROD angine.

**Partie 6 :** Evaluation des compétences. différentiel, le score de Mac Isaac, fonctionnement du test, étapes de réalisation, mise en situation, interprétation des résultats, traitement, conseils)

8) test de connaissance fin de séance

### La durée par items

- 9h00-9h15 **Accueil et présentation des intervenants**
- 9h15-9h30 **Pré-tests de connaissances**
- 9h30-9h45 **Définition des dispositifs médicaux in vitro**
- 9h45-10h **Marquage de conformité des TROD**
- 10h-10h15 **Historique des TROD**
- 10h15-10h30 **Pause**
- 10h30-11h **Partie 1 : Rappels sur l'antibiorésistance et le risque majeur qu'elle fait porter sur la santé publique.**

À la fin du module, les professionnels de santé seront capables de :

- Avoir des notions sur la consommation des antibiotiques au niveau mondial, européen et français.
- Connaitre les facteurs favorisant l'apparition de l'antibiorésistance.
- Connaitre les répercussions actuelles et futures de l'antibiorésistance sur la santé publique.
- Connaitre les différents plans mis en place au niveau international, européen et français pour lutter contre l'antibiorésistance.

- 11h-12h30 **Partie 2 : Les principales plaintes ORL et la manière de les prendre en charge à l'officine.**

À la fin du module, les professionnels de santé seront capables de :

- 1) Connaitre le rôle du pharmacien dans la prise en charge des plaintes ORL à l'officine :
  - Le premier recours souvent (40%).
  - La prise en charge des situations ne nécessitant pas d'avis médical.
  - L'accompagnement du médecin dans la non-prescription d'antibiotiques.
  - La pratique du TROD angine.
  - L'identification des patients nécessitant un avis médical immédiat ou différé.
  - L'information du patient sur la juste utilisation des antibiotiques.

2) Prendre en charge les différentes plaintes ORL à l'officine en tenant compte des signes associés :

\* Déclinaison des principales plaintes :

- Le mal de gorge
- La toux
- La rhinorrhée/L'obstruction nasale
- La modification de la voix

- L'otalgie
- \* Les signes associés à rechercher et à évaluer :
  - La fièvre
  - L'altération de l'état général
  - Les co-morbidités
  - La durée
  - Les traitements déjà mis en place
- \* Déclinaison des différentes situations :
  - Accueil sans prescription (descriptions des signes d'alerte, des conduites à tenir, et de l'orientation vers un médecin)
  - Accueil selon public (nourrisson, enfant, adolescent, adulte)
  - Accueil si présentation d'une ordonnance de prescription à dispensation conditionnelle (nouveau et intérêt de la démarche, principe de la dispensation conditionnelle et de l'utilité du TROD angine)

3) Connaître la place du TROD angine dans la prise en charge des infections ORL :

- Connaître les dispositifs listés par l'ANSM
  - Connaître les définitions de la spécificité et la sensibilité d'un TROD angine, et leurs variations selon l'âge et le terrain.
  - Connaître les contre-indications et les effets indésirables.
  - Connaître la procédure de notification des effets indésirables au système national de réactovigilance.

## DÉJEUNER

➤ **13H30-14H30 Partie 3 : Communication sur les pathologies ORL courantes dans le cadre du bon/ juste usage des antibiotiques et de la lutte contre l'antibiorésistance.**

À la fin du module, les professionnels de santé seront capables de:

- Échanger avec le public autour du bon/juste usage des antibiotiques et de la lutte contre l'antibiorésistance, répondre à l'ensemble de ses interrogations (bénéfices attendus individuels et collectifs, effets indésirables potentiels...).
- Échanger avec le public sur les pathologies ORL courantes, leurs prises en charge principalement symptomatiques, leurs évolutions vers une guérison spontanée la plupart du temps avec diminution lente et progressive des symptômes et sur les signes cliniques à surveiller qui pourraient nécessiter une prise en charge médicale supplémentaire.
- Communiquer avec les autres professionnels de santé (médecin traitant, pédiatre, pharmacien...) notamment pour informer de la réalisation du TROD angine.

➤ **14H30-15H40 Partie 4 : Organiser la réalisation du TROD angine en pharmacie.**

À la fin du module, les pharmaciens seront capables de :

4.A **Décrire/Mettre en place le protocole de réalisation du TROD angine par le pharmacien :**

- a) Recueillir le consentement de la personne au sens de l'article L. 1111-4 du code de la santé publique.
- b) Réaliser le TROD angine.

- c) Tracer la réalisation du TROD angine (dossier pharmaceutique, dossier médical partagé, carnet de santé ...).
- d) Transmettre l'information sur la réalisation du TROD angine au médecin traitant.
- e) Éliminer les déchets d'activités des soins à risques infectieux produits dans le cadre de la réalisation du TROD angine, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.
- f) Codifier et transmettre l'acte à l'assurance maladie.

**4B Repérer tout problème physique, psychique ou cognitif qui nécessiterait d'orienter vers le médecin traitant.**

**4C Décrire l'organisation de la pièce où va être réalisé le TROD angine.**

**4D Décrire le matériel nécessaire à la réalisation du test (lampe, abaisse-langue, etc)**

**4E Savoir appliquer les précautions standard d'hygiène**

**4F Utiliser les outils élaborés par le groupe d'experts « antibiorésistance-TROD Angine » pour accompagner le pharmacien au bon recueil des informations dans le cadre de la réalisation du TROD angine en pharmacie.**

➤ **15H40-15H50**    **Pause**

➤ **15h50-16h30**    **Partie 5 : Accueil de la personne et réalisation du TROD angine.**

À la fin du module, les pharmaciens seront capables de :

**5A Accueil et vérifications.**

- Identifier les personnes éligibles à la réalisation du TROD angine par les pharmaciens.
- Vérifier les critères d'éligibilité et les contre-indications à la réalisation du TROD angine par les pharmaciens.
- Repérer des situations justifiant une orientation vers une consultation médicale.

**5B Réalisation du TROD angine par les pharmaciens. Décrire les différents dispositifs de TROD angine disponibles.**

- Décrire les différentes étapes à suivre pour la réalisation du TROD angine par les pharmaciens.
- Appliquer les mesures d'hygiène préalables (lavage des mains, friction au soluté hydro-alcoolique, etc).
- Pratiquer l'écouvillonnage des amygdales (« outils de simulation» si disponibles, pratique sous contrôle d'un médecin ou d'un pharmacien ayant bénéficié d'une formation).
- Faire face à des situations concrètes comme : enfant (de plus de 10 ans), personne ayant un fort réflexe nauséeux, personne amygdalectomisée etc...

**5C Prendre en charge le patient en fonction du résultat du TROD angine.**

- En cas de résultat négatif.
- En cas de résultat positif.
- Si le test a échoué.

➤ **16h30-17h** **Partie 6 : Évaluation des compétences**

**Modalités pratiques de réalisation de l'évaluation.**

**La formation intègre une évaluation des connaissances sur les parties 1, 2, 3 ,4 et des pratiques sur la partie 5.**